



Premières professions, 13 septembre 2026
Si 27, 30 – 28, 7 / Rm 14, 7-9 / Mt 18, 21-35

Fr. Olivier de Saint Martin, prieur provincial

Mes chers frères Pierre-Marie, Louis-Clément, Pierre-Ambroise, Mathis et Hyacinth-Maria,

Comme en illustration des lectures de ce dimanche, vous venez de demander la miséricorde. Nous avons entendu le Siracide, qui parle de l'Alliance entre Dieu et le peuple hébreu, mettre en garde contre la colère et la rancune qui rongent le cœur. Pierre se demande s'il y a une limite à donner au pardon. C'est une question difficile, toujours actuelle. Derrière elle, il y a celle de la justice, de la possibilité de l'amendement du coupable et, bien sûr, le soin dû aux victimes. La réponse de Jésus illustre cette complexité : il lui demande de pardonner jusqu'à 70 fois 7 fois mais parle d'un roi qui n'agit ainsi. Je voudrais vous proposer de réfléchir à la manière dont la question de Pierre peut éclairer votre démarche.

Pierre est un disciple du Christ. Il le suit et il a reçu, quelque temps auparavant, l'intendance d'un trésor spirituel, la mission, grave devant Dieu et les hommes de pouvoir lier et délier tant sur la terre que dans le ciel. C'est peut-être là, d'ailleurs, l'origine de sa question sur le nombre de fois où il faut pardonner, délier. Cette question, d'un disciple qui a pour mission de transmettre la miséricorde divine est aussi la nôtre. Oui, toute ressemblance avec la vie dominicaine, ces frères qu'on appelle aussi prêcheurs de la miséricorde, est voulue ! Oui. J'aimerais entendre cette parabole comme une invitation à devenir des *serviteurs que le maître trouvera fidèles à la tâche confiée, lors de son retour* (cf. Mt 24, 45-46).

Le Roi, c'est le Seigneur et Lui seul. Et le serviteur à l'immense dette, du moins au départ, c'est Pierre et, après lui, peut-être chacun de nous. Par le baptême, nous avons été *rachetés par le sang précieux du Christ* (cf. 1 P 1, 18-19), sang qui vaut infiniment plus que 10 000 talents. Comme Pierre, vous avez entendu un appel à suivre le Christ. Cet appel ne vient couronner ni vos diplômes ni même vos qualités : il n'a rien d'une récompense, il est une grâce extraordinaire qui a changé votre vie. Répondant à l'amour de Dieu qui vous *a appelés des ténèbres à son admirable lumière*, qui a fait de vous ses enfants et vous a appelés à suivre son Fils, vous allez, par les vœux, exprimer votre volonté ferme de grandir dans cette vie donnée gratuitement. Vous allez promettre à Dieu de tout faire pour vivre dans son intimité et conformer votre vie à l'Évangile. Ces vœux sont une réponse aux dons reçus et un appel à les transmettre.

Nous choisissons la pauvreté parce que, à la suite du Christ, nous savons que notre véritable richesse est en Dieu, qui *sait ce dont nous avons besoin*. Nous choisissons la chasteté parce que, à la suite du Christ, nous voulons témoigner de l'amour de Dieu, qui respecte infiniment toute personne. Nous choisissons l'obéissance parce que, à

la suite du Christ, nous voulons vivre entre les mains du Père. Nous le faisons dans la joie, parce que c'est la réponse à un amour incroyable qui nous est donné.

Et tout cela fait de nous de véritables frères qui avancent ensemble et témoignent en communauté, comme les amis du second serviteur, d'une compassion réelle les uns pour les autres, pour que chacun ait la vie en abondance.

Ces promesses sont belles et exigeantes. Et même si, pour l'instant, elles ne portent que sur deux ans, ne sont-elles pas présomptueuses ? Car, même dans l'élan du noviciat, vous avez déjà mesuré combien de chemin il reste à parcourir, combien vous ne serez pas toujours à la hauteur de l'amour que Dieu vous offre. Rassurez-vous : vos devanciers ont fait, et continuent de faire, la même expérience, moi le premier. S. Thomas se demandait d'ailleurs si, en cas d'échec après des vœux, notre condition ne serait pas pire que si nous n'en avions jamais prononcé (cf. IIa IIae, q. 88, a. 4, obj. 2). Oui et non. Oui, en raison de l'infidélité objective à la promesse. Non, dans la mesure où le Roi est toujours prêt à pardonner, à condition que nous choissions, en vérité, la conversion de nos mœurs. Dieu ne cesse pas de donner. Sa miséricorde ne diminue pas lorsque nous découvrons notre pauvreté : elle devient, au contraire, le lieu même où nous pouvons recommencer, c'est-à-dire grandir.

Vous n'êtes, nous ne sommes, pas seuls sur ce chemin. Nous pouvons compter sur ceux qui demeurent volontairement des serviteurs comme les amis dans la parabole ou, mieux, ceux qui sont des frères et agissent ainsi. Cette communauté, c'est ce que doit être chacun de nos couvents. Pour nous tirer les uns les autres vers le haut. Saint Paul le résume de manière merveilleuse : *nul ne vit pour soi-même*.

Cette miséricorde offerte et reçue n'est donc pas seulement pour nous. C'est ce qu'a compris, dans *Les misérables* de Victor Hugo, Jean Valjean, le jour où Mgr Myriel lui dit qu'il rachetait son âme : il s'est servi du pardon reçu pour faire le bien à son tour. Comme lui, premiers bénéficiaires de la miséricorde, nous avons à en être les témoins. Car, chaque fois que nous sommes pardonnés, la dette remise du péché se transforme en triple dette d'amour. Dette d'une réponse plus forte à Dieu. Dette à l'égard de ceux qui se sont détournés du bien qu'ils avaient choisi : en formant une communauté où l'on s'aide mutuellement à progresser vers Dieu parce que l'Évangile en est la règle de vie. Dette, enfin, à l'égard de *qui ne sait pas* comme disait le Siracide. Car si nous ne leur témoignons pas qu'un pardon et une autre vie sont possible, qui le fera ?

La question n'est donc plus : *Combien de fois dois-je pardonner ?* mais *Comment vivre la miséricorde ?* Pour vous, mes frères, la réponse est dans les vœux que vous allez prononcer et vivre. Vous y reconnaissez avoir reçu la miséricorde et vouloir en vivre ensemble pour la donner à votre tour. *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* (Mt 10, 8).